

**- CTPD Carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré du lundi 4 avril 2011 -**

**Tendances et impressions à l'issue de cette première réunion concernant les mesures envisagées (cf. documents préparatoires joints au SNUnet n°23) :**

**1) Pour les FERMETURES proposées, seraient confirmées :**

En école élémentaire :	En maternelle :	En primaire :
Aouste	Bourg-lès-Valence l'Allet	Chatuzange Jullien
Beaumont-lès-Valence	(fusion avec élém.)	La Batie Rolland
Beauvallon	Montélimar Pracomtal	St Agnan en Vercors
La Roche de Glun	Valence Freinet (0,5)	
Montmeyran	Valence Renard	
Nyons Meyne	Valence Montaigne	
St-Paul-3-Châteaux Pialon		
Valence Lagrange		
Valence Louise Michel		

- Situations à reconsidérer « avec attention » sur Buis-les-Baronnies mat. (qui accueille des enfants de 11 petites communes) et Montbrun-les-Bains primaire (école rurale qui passerait à 2 cl. à cours multiples : maintien si 52 élèves).
- A St-Paul-3-Châteaux, la mat. du Serre Blanc serait épargnée compte tenu de la fermeture au Pialon en élém.

**2) BLOCAGES maintenus :**

En école élémentaire :	En maternelle :	En primaire :
Anneyron	Montélimar La Gondole	Bourdeaux
Bouvante	Pierrelatte le Claux	Epinouze
Valence Abel	Valence Romain Rolland	Granges-lès-Beaumont
Valence La Fontaine	(Pour ces écoles, le « seuil »	St-Rambert Coinaud
Verclause	de maintien sera > 28/cl.)	

- A Bourg-lès-Valence l'Allet élém., le blocage serait levé (si fusion et fermeture en mat.) ;
- A Bouvante et Verclause (classes uniques), l'IA « ne veut pas prendre de risque en nommant des collègues qui devraient être déplacés à la rentrée s'il n'y a pas d'élèves »... Compte tenu des effectifs annoncés, les délégués des personnels se sont opposés à cette posture qui, a contrario, risque de voir nommés, sur des postes isolés, de jeunes collègues par défaut.
- St-Rambert Coinaud devrait être levé (projet de nouvelle école ajourné !) ...

**3) OUVERTURES proposées, seraient confirmées :**

En école élémentaire :	En maternelle :	En primaire :
Ancône	Chât. du Rhône (0,5)	Chabeuil Parlanges
Etoile Village	Montboucher/Jabron	Chanos-Curson
Pierrelatte Baumet	St-Rambert Desportes	Chatillon-St-Jean
Romans St-Exupéry (RRS)	Valence Ravel (0,5)	Marsanne
Valence Vallès (RRS)		Montélier E.Juge
		St-Vallier La Croisette
		Valence Brossolette (RRS)

- Bourg-lès-Valence Les Chirouzes mat. devrait ouvrir à la rentrée si effectifs ...
- Chantemerle-les-Blés n'apparaît plus (effectifs en baisse sensible) ;
- A Montélimar, la CLIS sera implantée à l'école des Champs.

**4) De nouvelles situations, qui ont été évoquées par les délégués du SNUipp-FSU 26, devraient apparaître dans les « OUVERTURES à suivre » :**

- St Barthélemy-de-Vals (66/2cl.), St-Donat (159/5cl.) et Montélimar Nocaze (210/7cl.) en maternelle ;
- Montélimar Le Bouquet (287/11 cl.) en élém. ;
- Cas particulier à la maternelle d'Etoile village où les effectifs sont en hausse mais compte tenu de l'ouverture proposée en élém., l'IA n'en fera pas 2 (tout en admettant que « la situation mérite attention ! ») ...

**5) En RPI :**

- 1 classe serait ouverte sur Montjoux-La Roche St Secret et 1 sur Arthemony-Margès ;
- 1 serait fermée à Condorcet-St Ferréol ...

**Sur Chabeuil :**

- 1 classe serait fermée aussi en élémentaire sur 1 des 2 écoles : A. Cuminal ou G. André ...

**6) Mesures diverses :**

Elles feront l'objet d'un compte rendu spécifique plus détaillé.

**A noter cependant :**

- en RRS, les IEN ont « démarché » systématiquement les écoles en leur proposant de fermer **les ½ postes « animateurs-soutien »** et d'ouvrir en échange un poste « classe » sans tenir compte des effectifs ce qui signifie que rien ne garantit la pérennité de ce poste (ce sont encore des moyens que les élèves des zones difficiles risquent de perdre à très court terme !)
- l'Inspecteur d'Académie a aussi réaffirmé la transformation de tous **les postes de CPC/EPS** en CPC généralistes, le jour où ils deviendraient vacants !  
Sauf qu'il ferme, purement et simplement dès la rentrée 2011, les deux postes de CPC/EPS de Valence 1 et Valence 2 sans se soucier du devenir professionnel des deux collègues qui les occupent (et ne sont pas retraitables !) à qui aucun poste équivalent ne peut être proposé : deux poids, deux mesures ? ...